



RIVE IMMOBILIER

SARL AU CAPITAL DE 5 000 EUROS – RCS VERSAILLES : 852 456 052

42 AVENUE DE LA JONCHERE

78 170 LA CELLE-SAINT-CLOUD

Tél : 01 86 39 02 39

Mail : lacellesaintcloud@laforet.com

HONORAIRES

Honoraires Transaction (Hors cas particulier* - Voir ci-dessous)

Prix de vente				Honoraires TTC (sur le prix de vente)
	Jusqu'à		49 999 €	3 000 € forfaitaires
De	50 000 €	À	299 999 €	6 %
de	300 000 €	À	799 999 €	5 %
	Au delà de		800 000 €	4%

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, sauf stipulation contraire prévue au mandat.

Pour les viagers, les honoraires sont calculés sur la même grille, sur la base estimée du bien.

*Cas particulier : honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par une autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente par voie de rétrocession d'honoraires.

Titre professionnel : Agent Immobilier – Carte T CPI 7801 2020 000 044 752 délivrée par la CCI PARIS IDF - garantie financière : 110 000 € - CECG – 16 rue Hoche – Tour Kupka B – TSA 39999 – 92919 LA DEFENSE CX Compte séquestre n° 02023970453 – CIC – 45 Rue de Versailles – 78150 LE CHESNAY

MAI 2020



RIVE IMMOBILIER

SARL AU CAPITAL DE 5 000 EUROS – RCS VERSAILLES : 852 456 052

42 AVENUE DE LA JONCHERE

78 170 LA CELLE-SAINT-CLOUD

Tél : 01 86 39 02 39

Mail : lacellesaintcloud@laforet.com

Honoraires Locations

1 - Baux d'habitation ou mixtes régis par loi N° 89-462 du 06/07/1989 :

- Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail :
 - Charge Locataire : 12€ TTC / M² de surface habitable
 - Charge Bailleur : 15€ TTC / M² de surface habitable
- Etat des lieux d'entrée :
 - Charge Locataire : 3€ TTC / M² de surface habitable
 - Charge Bailleur : 5€ TTC / M² de surface habitable

2 - Autres baux:

Meublés (Hors résidence principale):

- Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail :
 - Charge Locataire : 12€ TTC / M² de surface habitable
 - Charge Bailleur : 15€ TTC / M² de surface habitable
- Etat des lieux d'entrée :
 - Charge Locataire : 3€ TTC / M² de surface habitable
 - Charge Bailleur : 5€ TTC / M² de surface habitable

Professionnels ou commerciaux :

Rédaction de bail réalisée par avocat ou notaire, facturée selon barème du prestataire.

12 % du loyer de la première période triennale (TTC) avec un minimum forfaitaire de 1.000€ à la charge du preneur

Prestations particulières :

Honoraires d'état des lieux (en cas de non-location par nos soins) – 250€ TTC à la charge du propriétaire

Titre professionnel : Agent Immobilier – Carte T CPI 7801 2020 000 044 752 délivrée par la CCI PARIS IDF - garantie financière : 110 000 € - CECG – 16 rue Hoche – Tour Kupka B – TSA 39999 – 92919 LA DEFENSE CX Compte séquestre n° 02023970453 – CIC – 45 Rue de Versailles – 78150 LE CHESNAY

MAI 2020